

# Journée de l'Accès au Droit Jeudi 11 octobre 2018



## ACCÈS AU DROIT

**DES  
PROFESSIONNELS  
DU DROIT RÉPONDENT  
GRATUITEMENT  
À VOS QUESTIONS**



Tourcoing

**Matin : Maison de Justice et du Droit  
2 Square de l'Abattoir - 8h30 à 12h  
Après-midi : Mairie - Salle des mariages  
10 Place Victor Hassebroucq - 14h à 16h30  
TOURCOING**

**03 59 69 71 90  
mjd@ville-tourcoing.fr**

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son niveau de vie, le lieu où elle habite, doit pouvoir connaître ses droits et ses obligations et être informée sur les moyens de les faire valoir ou d'exécuter ses obligations.

## Dans le cadre de cette journée vous pourrez rencontrer :

### Le matin à la MJD 2 Square de l'Abattoir à Tourcoing

- **Un avocat** : toute information juridique générale
- **Un notaire** : successions, testaments, contrats de mariage, donations, droit immobilier, droit rural, fiscalité, pacs, achats et vente de biens, divorces...
- **Un huissier de justice** : exécution des décisions de justice et actes notariés, recouvrement des créances et pensions alimentaires, assignation en justice, saisie des biens...
- **Un conciliateur de justice** : information sur la conciliation, règlement amiable de petits litiges (conflits de voisinage, avec un opérateur téléphonique ou internet, entre locataire et propriétaire, impayés et malfaçons de travaux, prêts entre particuliers...)
- **CADSAV (Centre d'Accès au Droit Service d'Aide aux Victimes)** : Information juridique générale ; information des victimes sur leurs droits, accompagnement dans leurs démarches, systèmes d'indemnisation
- **Un délégué du défenseur des droits** : difficultés avec une administration ou un service public, défense des personnes victimes de discrimination, respect de la déontologie des professionnels de la sécurité, protection et défense des droits de l'enfant
- **"Avec des Mots Médiation"** : information générale sur la médiation familiale, de couple, le soutien aux parents, adolescents, enfants

### L'après-midi à la Mairie de Tourcoing

- **Une Conférence sur le divorce** sera animée par un juge aux affaires familiales, un avocat, un notaire, un service de médiation familiale « Avec des Mots » qui vous donneront toutes les informations et répondront à toutes vos questions.

Dans les Maisons de Justice et du Droit (MJD) et les Point d'accès au droit (PAD), des informations et conseils juridiques vous sont délivrés gratuitement par des professionnels du droit toute l'année. Toutes les informations sur [www.cdad-nord.justice.fr](http://www.cdad-nord.justice.fr)